

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 7 décembre 2022

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 16 décembre 2022

L'an deux mil vingt et deux le 14 DECEMBRE à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

Absents excusés : GASSE Ombeline, VASLIN Aurélie, BODIN Serge, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent,

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2022/58

TARIFS 2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les divers tarifs en vigueur, pour l'année 2022.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs 2023 comme suit :

		EUROS
SALLE DES FETES		
Associations Ormoises 24 h		250
Associations Ormoise 24h (belote, tarot)		150
Particuliers Ormois 24 h	Dépôt de garantie de 260€	320
Extérieurs 24 heures	Dépôt de garantie de 260€	380
Journée supplémentaire		150
Sono Particuliers et Extérieurs		30
Sono		Gratuit pour les Associations Ormoises
SALLE PUSSORT		
24 heures		110
Journée supplémentaire		50
TAXE D'AMENAGEMENT	2%	2%
TRANSPORT SCOLAIRE		
Un trimestre		27

SERVICE FUNERAIRE		
Concession trentenaire 2m ²		170
Concession cinquantenaire 2m ²		250
Case 2 urnes pour 15 ans		290
Case 2 urnes pour 30 ans		440
SEJOUR MANEGE		
Par jour		15
SEJOUR FORAINS		
Par jour et par véhicule		10
Par demi-journée et par véhicule		5
LOCATION MATERIEL		
1 table 2 bancs		8
Stands pour particuliers Ormois		12

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 15 décembre 2022
Béatrice FONTAINE
Maire